

Madame, Monsieur, chères et chers membres de l'Association ProLavaux – AVL,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale 2026 de l'Association ProLavaux – AVL :
mercredi 6 mai 2026, à 19h dans la salle Rossignol, à la Maison de commune de Forel (Lavaux).

Partie statutaire :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2025 *
2. Rapport du président
3. Rapports financiers et approbation des comptes
4. Élections statutaires
5. Divers et propositions individuelles **

L'assemblée sera suivie par :

Un exposé avec projection du professeur Étienne Hofmann, historien, sur :

La place qu'occupe La Commune de Forel (Lavaux) dans la scission de l'ancienne grande paroisse de Villette de 1823 à 1826.

Le territoire de Forel faisait partie jusqu'en 1826 de la grande Paroisse de Villette, et portait le nom de Monts de Villette. Devenue alors commune indépendante, Forel fête son bicentenaire en 2026.

Un apéritif offert par la Commune de Forel (Lavaux) suivra l'exposé.



Cully, le 13 avril 2026

J.-G. Linder, président

* Le procès-verbal est sur le site Internet : www.prolavaux.ch

** Les propositions individuelles doivent être notifiées au comité par courrier à case postale 1, 1071 Chexbres, ou courriel à info@prolavaux.ch, au moins 8 jours avant l'AG (statuts – art. 8).

Parking souterrain gratuit au sous-sol de la maison de commune (avec ascenseur pour accéder directement au premier étage, où se trouve la salle).